

On devrait également noter que l'industrie minière exerce une influence très profonde sur plusieurs autres secteurs de l'industrie comme les transports et communications.

On a évalué que chaque homme travaillant dans les mines fournit du travail à cinq hommes qui sont employés à ciel ouvert dans les industries de production secondaire et les industries connexes.

[Traduction]

Notre industrie s'inquiète pour le moment quelque peu des projets de réforme fiscale qui doivent être présentés au Parlement cet été. Un certain nombre de mesures fiscales qui sont en vigueur au Canada depuis longtemps ont grandement contribué à stimuler la prospection et l'exploitation subséquente de nouvelles mines. On pourrait même démontrer que ces mesures fiscales constituent l'une des politiques économiques les plus heureuses qui aient jamais été conçues dans notre pays. Nous espérons sincèrement qu'on étudiera avec toute l'attention nécessaire leur influence profonde sur la croissance passée, présente et future de l'industrie minière.

Monsieur le président, messieurs les sénateurs, si vous me le permettez, je céderai maintenant la parole à M. W. R. Horn, coordonnateur de recherche de l'Association minière du Canada, qui vous donnera un bref aperçu de notre politique. Avec M. Gauvin, il traitera naturellement de certains problèmes techniques relatifs aux recommandations générales et particulières contenues dans notre mémoire.

**M. W. R. Horn, coordonnateur de recherche de l'Association minière du Canada:** Monsieur le président, messieurs les sénateurs, dans les brefs commentaires qui suivront, nous nous proposons de répéter et occasionnellement de souligner certaines questions de notre mémoire.

Je désire vous faire remarquer en premier lieu que, dans l'exposé de nos recommandations générales, nous n'avons nullement eu l'intention d'orienter consciemment ces dernières vers l'industrie des minéraux bien que vous ayez pu remarquer que nous avons cité deux fois celles-ci pour illustrer ce que nous considérons comme une philosophie d'ensemble. Nous avons brièvement énuméré dans un court paragraphe distinct quelques-uns des objectifs précis et importants de l'industrie minière et de l'industrie de la métallurgie.

Nos six recommandations générales stipulent en effet:

1. Qu'on peut atteindre les objectifs sociaux seulement par la prospérité économique dont l'existence et le progrès dépendent à leur tour d'une augmentation sagement équilibrée de notre effort et de nos réalisations scientifiques et technologiques. Dans ce même ordre d'i-

dées, nous pourrions ajouter qu'en général, s'il en est autrement, il y aura finalement peu d'argent pour quelque recherche que ce soit, y compris celles qui se rapportent aux sciences de base;

2. Qu'il faut faire l'adaptation des données et des techniques mises à notre disposition par d'autres pays chaque fois que cela est possible et justifié;

3. Que nous devrons à l'avenir prêter une attention grandement accrue aux domaines où nous pouvons exceller par suite de circonstances particulières ou normales. (Nous pensons en particulier aux recherches naturelles du Canada, aux distances et aux conditions climatiques qui sont singulièrement liées à la vie et au progrès de cette nation);

4. Qu'une partie plus grande de l'effort global de la nation en recherche doit être fournie par l'industrie avec l'appui du gouvernement.

5. Qu'aux fins de créer des intérêts communs et d'améliorer l'efficacité de la recherche dans tous les secteurs, on doit étudier de beaucoup plus près les méthodes de contact entre ces secteurs. (A notre avis, monsieur le président, ce domaine est d'une importance primordiale si l'on veut que la recherche soit efficace. La mise en œuvre de projets nationaux d'envergure exigerait encore plus impérativement la compréhension mutuelle entre les organismes et les secteurs de recherche et, bien sûr, entre les domaines de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée, et du développement;

6. Qu'on doit consacrer des crédits à la mise en œuvre de programmes orientés vers des industries globales et différentes. C'est ce que nous avons appelé programmes de «format moyen» par opposition aux grands concepts de portée nationale préconisés par le Conseil des sciences.

J'aimerais ajouter quelques mots au sujet de notre conception d'un programme de «format moyen». Le genre de programme auquel nous songeons est celui qui est soit trop important, soit de trop longue durée ou celui qui demande le concours d'un trop grand nombre de disciplines ou d'équipement spécialisés pour être adopté ou exécuté efficacement par un seul organisme. Ces programmes peuvent toutefois être éventuellement appliqués dans l'industrie minière et leur être profitables.

Il est naturellement vrai que nombre de programmes ou tout au moins de projets, tels qu'élaborés et exécutés par les organismes de recherche du gouvernement canadien peuvent être éventuellement profitables aux industries minières. Il arrive cependant parfois, souvent devrais-je dire, que lorsqu'une telle recherche continue parvient au stade où l'on a besoin d'une approche par la logistique industrielle,